

TRIER CORRECTEMENT LES PMC DANS L'HORECA

PMC



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



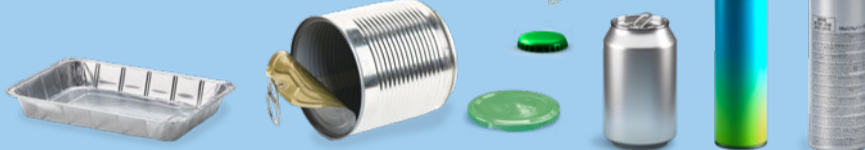
Emballage courant dans l'horeca.



Films et sacs inférieurs à 1m² et seaux inférieurs à 8 litres.



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONS À BOISSONS



Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien toutes les bouteilles ou autres emballages.



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.



Ne les mettez pas les emballages ensemble dans des sacs noués.

Interdit dans les PMC



Les bonbonnes de gaz, batteries, piles et appareils élect(ron)iques.



Les emballages avec une contenance **supérieure à 8 litres**.



Autres objets.



Les emballages avec au moins un **des pictogrammes suivants et/ou un bouchon de sécurité enfant**.



ACUTE TOXICITEIT (GHS06)



CHRONISCHE TOXICITEIT (GHS08)



Films industriels, housses de palettes et sacs de plus de 1 m².



Les emballages composés **d'un mix de matériaux** (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines bag-in-boxes et emballages de cafés.



Si vous avez des questions concernant les emballages non autorisés ou d'autres flux de déchets, contactez votre collecteur de déchets.

Encore des doutes sur le tri ? Rendez-vous sur trionsmieux.be

Fostplus